

BULLETIN DE DOCUMENTATION N°5***FORCES SPÉCIALES ET GROUPES D'INTERVENTION
ANTITERRORISTES ALGÉRIENS***

Eric Denécé
Janvier 2013

L'Algérie s'est attachée, depuis la fin des années 1980, à mobiliser tous les moyens nécessaires pour lutter contre le terrorisme. Dans ce contexte, l'Armée nationale populaire algérienne (ANP), mais les aussi la gendarmerie, la Sûreté nationale et les services de renseignement et de sécurité, ont mis sur pied des unités commandos ou antiterroristes afin de faire face efficacement à la guerre barbare que leur ont déclaré l'Armée islamique du salut (AIS), les Groupes islamiques armés et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007.

HISTORIQUE***Le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte anti-subversive***

En juillet 1992, le général-major Khaled Nezzar, ministre de la Défense, charge le général Mohamed Lamari¹ de mettre en place une nouvelle structure de lutte contre le terrorisme : le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte anti-subversive (CCC/ALAS, ou, en abrégé, CLAS), qui deviendra opérationnel en septembre 1992. Son état-major s'installera au siège du commandement des forces terrestres, à Aïn-Naâdja.

¹ Assisté notamment des colonels Brahim Fodhil Chérif, Amar Belkacemi et Hamana.

Cette structure réunira les unités spéciales de l'ANP et des éléments de la Direction du renseignement de sécurité (DRS), les services spéciaux algériens. Lors de sa création, le CLAS regroupait trois régiments parachutistes (les 4^e, 12^e et 18^e RPC), un bataillon de police militaire (le 90^e BPM) et un régiment de reconnaissance (le 25^e RR). Au total, guère plus de 5 000 hommes. Mais ses effectifs vont progressivement augmenter, notamment par l'intégration, partir de 1995, de quatre nouvelles unités spéciales : les 1^{er} et 5^e RPC et les 85^e et 93^e BPM. Parallèlement, des éléments du Groupement d'intervention rapide (GIR) de la gendarmerie et de la Direction centrale de la sûreté aux Armées (DCSA) participeront également aux opérations du CLAS. Aujourd'hui, ce commandement compterait près de 12 000 hommes, disposant d'un excellent armement et d'un équipement moderne.

En mars 1993, l'organisation territoriale du CLAS est restructurée, avec la création de « Secteurs opérationnels » couvrant plusieurs *wilayas*². Chacun d'entre eux chapeautait localement : la police (Sûreté), la gendarmerie, des unités de l'armée de terre et parfois des milices. Tous les organes de sécurité devaient se plier aux ordres du CLAS, lequel travaillait étroitement avec ceux de la DRS. Certaines unités dépendaient d'ailleurs conjointement de ces deux commandements.

LES FORCES SPECIALES DE L'ARMEE DE TERRE

L'Ecole d'application des troupes spéciales

L'Ecole d'application des troupes spéciales (EATS) a été créée à partir du Centre d'instruction des commandos (CIC), mis sur pied en 1963 dans la ville de Skikda. En 1971, ce centre fut transféré à Biskra (4^e région militaire) pour devenir successivement Centre de Formation des Troupes Aéroportées, puis Ecole des Troupes Aéroportées (1975). En 1991 et dans le cadre de la restructuration de l'Armée, cette école a pris son appellation actuelle.



Entrée de l'EATS à Biskra

² Une wilaya est l'équivalent d'un département français.

L'EATS est notamment chargée :

- de dispenser une formation spécialisée « commando » aux officiers et sous-officiers d'active et aux officiers du contingent ;
- d'assurer des stages au profit des unités élémentaires ;
- de procéder aux études d'évaluation et de modernisation des forces spéciales ;
- de former les instructeurs parachutistes et les instructeurs commandos.

En parallèle, un autre site de formation existe à Boughar : le *Centre d'Instruction des commandos*. La formation y est consacrée essentiellement à des exercices de terrain, à la lutte antiguérilla, au tir et la survie en zones hostiles.

Les régiments para-commandos

Les premiers régiments parachutistes algériens furent créés dans les années 80³. En 1991, l'Armée nationale populaire (ANP) crée une division spécialisée dans le combat commando et l'assaut par air. Cette 17^e division parachutiste (17e DP) est forte d'environ 9 000 hommes et regroupe les unités suivantes :

- état-major divisionnaire (Biskra),
- 1^{er} régiment para-commando (RPC) (Tébessa),
- 4e RPC (Laghout),
- 5e RPC (Jijel),
- 12e RPC (Biskra),
- 18e RPC (Hassi Messaoud).

A ces cinq unités d'infanterie s'ajoutent :

- un régiment d'artillerie parachutiste doté d'obusiers de 152 mm ;
- un bataillon du génie ;
- et un bataillon antichar.

Les principales missions confiées aux para-commandos sont :

- la reconnaissance stratégique et spéciale
- l'action commando dans la profondeur ;
- le contre-terrorisme terrestre ;
- l'appui et le soutien aéromobile des opérations spéciales.
- la protection rapprochée d'autorités civiles ou militaire.

Les unités para-commandos ont été initialement organisées sur le modèle des *Spetsnaz* soviétiques, mais beaucoup d'officiers et de sous-officiers algériens ont suivi des formations complémentaires en Corée du Nord, en Chine, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Italie, en Allemagne et en France. De plus, depuis la fin des années 2000, une unité américaine d'environ 400 hommes est installée près de Tamanrasset où elle complète la formation et l'entraînement de ces régiments d'élite⁴.

Le niveau de formation y est très poussé dans tous les domaines du combat individuel et collectif (close combat, tir, sabotage, camouflage, reconnaissance, parachutisme, interrogatoire de prisonniers, etc.).

³ Ils ont pris la suite de bataillons commandos ayant été engagés dans le cadre des guerres israélo-arabes : guerre de 1967, Guerre d'usure, guerre d'octobre 1973.

⁴ Entre le 18 et 20 septembre 2012, l'ambassadeur américain à Alger s'est rendu à l'Ecole d'application des forces spéciales, où s'est tenu un séminaire mettant en relief la coopération entre les Etats-Unis et l'Algérie dans le domaine sécuritaire.

Pendant les « années noires » de lutte contre le terrorisme, la 17^e DP a été largement engagée. Elle a détaché, en 1991, le 12^e RPC en 5^e région militaire pour garder les édifices et les points vitaux de l'Etat. Puis elle a été déployée en totalité en 1992-1993, dans la 1^{ere} région militaire pour traquer les groupes islamistes armés. Ses unités ont été la colonne vertébrale du CLAS sous le commandement direct du général Lamari, le patron des unités spéciales de l'ANP.



Défilé de para-commandos algériens

Le 25^e régiment de reconnaissance

Ce régiment, qui a également activement participé à la lutte anti-terroriste, reste entouré de beaucoup de mystère. Très peu d'informations sont disponibles à son sujet. Créée à la fin des années 80 et basé à Beni-Messous, le 25^e RR a pour missions la reconnaissance opérationnelle et le renseignement au profit de l'état-major des forces terrestres, à l'image du 13^e régiment de Dragons parachutistes et du 2^e régiment de Hussards français. Ses hommes reçoivent tous une formation para-commando ainsi qu'un entraînement spécifique à la recherche du renseignement.



Eléments du 25^e RR à l'entraînement

LES AUTRES UNITES SPECIALES DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Police militaire

La principale mission de la police militaire est de traquer les appelés récalcitrants déserteurs ou cherchant à échapper au service national. Elle a également une mission de maintien de l'ordre à l'intérieur des unités militaires, mais ne dispose de pouvoir judiciaire⁵.

A partir du début des années 1990, l'ANP a mis sur pied 3 bataillons de police militaire (85^e, 90^e et 93^e BPM), véritables unités d'élite anti-terroriste, comme en ont certains pays de l'Est (ex-Yougoslavie, Serbie). Leurs hommes sont formés à l'EATS de Biskra.

Marine

Outre ses fusiliers-marins, qui sont des troupes d'assaut amphibies, la marine algérienne dispose d'une unité de nageurs de combat dont une partie est implantée sur la base navale d'Alger, l'autre à Mers-el-Kébir. Leur formation s'effectue à Jijel.

Armée de l'air

Si l'armée de l'air ne dispose pas à proprement parler de forces spéciales, ses commandos de l'air - dont la mission principale est la protection des bases aériennes - ont largement été engagés dans la lutte anti-terroriste au cours des années 1990. Ainsi, le 772^e régiment des fusiliers commandos de l'air (RFCA) fut en pointe dans l'Algérois mais également autour de Tindouf, Béchar et Ain Oussera ; et le 782^e RFCA dans la région de Laghouat. Les commandos de l'air furent également engagés dans de nombreuses opérations en montagne.

LES FORCES SPECIALES DE LA DRS

Les services spéciaux algériens (Direction du renseignement de sécurité/DRS⁶) jouent un rôle prépondérant dans la lutte antiterroriste et disposent d'unités d'action extrêmement performantes. Celles-ci ont vu le jour sous l'impulsion du général MohamEd Touati, aujourd'hui « patron » de la DRS.

Le Groupe d'intervention spécial

Le Groupe d'intervention spécial (GIS) a été créé en 1987 sur le modèle du GIGN français. Il compte 300 membres et est basé à Ben-Aknoun, dans la banlieue d'Alger, auprès de l'état-major de la DRS. Ses hommes, surnommés les « ninjas » en raison de

⁵ Cette fonction est dévolue, dans l'armée à la DRS, épaulée si nécessaire par la gendarmerie.

⁶ Auparavant dénommé Sécurité militaire (SM).

leurs uniformes noirs et du port de cagoule pour dissimuler leur identité, ont tous suivi une formation commando poussée et ont été entraînés aux interventions antiterroristes par les meilleures unités occidentales et russes (groupe *Alpha*). Le GIS une unité d'élite pour des missions d'exception.

Le Service Action

Par ailleurs, la DRS disposerait d'un Service action chargé de conduire des opérations clandestines à l'étranger. Très peu d'informations sont disponibles à ce sujet.

LES FORCES SPECIALES DE LA GENDARMERIE

Le Détachement spécial d'intervention

Le Détachement spécial d'intervention (DSI) de la Gendarmerie nationale algérienne est une unité spécialisée dans la neutralisation des malfaiteurs dangereux (terroristes, criminels, forcenés).

Depuis sa création le 27 août 1989, le DSI n'a cessé de prendre de l'ampleur en raison de la multitude des missions qui lui ont été confiées : participation à des interpellations judiciaires, escorte et transfert de détenus dangereux, protection rapprochée de hautes personnalités, etc. Parallèlement à ces missions opérationnelles, le DSI joue un rôle important dans la formation spécialisée des autres unités d'intervention de la gendarmerie.



Détachement du Groupe spécial d'intervention

Les Groupes d'intervention et de recherches

Les Groupes d'intervention et de recherches (GIR) interviennent lors d'une prise d'otages ou d'une attaque terroriste pour éliminer la menace. Leurs hommes reçoivent une formation spéciale. Les deux plus engagés ces dernières années ont été le GIR 1 (Chéraga) et le GIR 2 (Réghaïa).

Les Sections de sécurité et d'intervention

Les Sections de sécurité et d'intervention (SSI) de la gendarmerie sont des unités formées et équipées pour neutraliser les actes de banditisme violents. Elles interviennent essentiellement dans les zones à forte délinquance, en majorité situées à la périphérie des grandes agglomérations. On trouve une ou plusieurs SSI dans chaque groupement de gendarmerie de wilaya.

LES UNITES SPECIALES DE LA DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui dépend du ministère de l'Intérieur, dispose également d'éléments d'intervention spécialisés pour exécuter certaines missions délicates.

C'est notamment le cas des Brigade de Recherches et d'Intervention (BRI) et des gardes du corps de la Direction de la Sécurité et Protection Présidentielle (DSPP).

*

Depuis le début des années 1990, les forces spéciales et les groupes d'intervention antiterroristes algériens ont été largement engagés dans la lutte contre les groupes islamistes radicaux (AIS, GIA, GSPC), dans tout le pays et sur ses frontières. Les forces spéciales algériennes sont notamment intervenues à plusieurs reprises au Tchad, au Niger, au Mali, en Mauritanie et en Libye pour neutraliser des bandes armées du GSPC, passées aujourd'hui sous la bannière d'AQMI.

Ces unités disposent donc d'une très bonne expérience de la lutte antiterroriste, en milieu urbain et rural, sans pour toutefois atteindre le niveau de technicité des forces spéciales du monde occidental.

Grâce à la politique de non alignement d'Alger, forces spéciales et groupes d'intervention ont pu bénéficier de multiples formations dispensées par un très grand nombre d'unités d'élite étrangères. Elles disposent des matériels modernes, principalement de fabrication soviétique. Si elles ne bénéficient pas de moyens aériens spécialisés, l'armée de l'air met régulièrement avions et hélicoptères à leur disposition dans le cadre d'entraînements et d'opérations. Seule ombre au tableau, ces unités semblent bénéficier de médiocres conditions de vie (hébergement, solde, alimentation).

Depuis l'occupation du Nord-Mali par les djihadistes et l'enlèvement des 7 diplomates du consulat d'Algérie à Gao, en avril 2012, par le Mouvement Unité et djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), les forces spéciales sont sur le pied de guerre en vue d'une intervention militaire pour libérer leurs compatriotes. Quelques 3 000 hommes sont en alerte dans l'extrême sud de l'Algérie. Des drones, des hélicoptères, des avions de transport et d'attaque seraient également mobilisés afin d'intervenir à tout moment pour des missions d'appui feu au profit de ces commandos, dès que leur sera donné l'ordre d'intervenir.



Vue aérienne du complexe d'exploitation gazier d'In Amenas

Si le gouvernement algérien a privilégié, jusqu'à la semaine dernière, la discussion avec les groupes djihadistes, sa position a considérablement évolué en quelques jours, suite à la rupture des négociations. La prise d'otages massive d'In Amenas, visiblement préparée depuis quelques temps, n'a fait que confirmer Alger dans sa détermination de poursuivre la lutte contre ces terroristes. Ce sont certaines des unités présentées ici qui sont intervenues le 17 janvier.

Eric Denécé
Janvier 2013